

## **COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2014**

Pas d'absent.

### **1) Approbation du compte-rendu précédent**

Approuvé à l'unanimité

### **2) Droit de Prémption Urbain**

Vente terrain au lieu-dit « La Goutte » d'une superficie de 752 m<sup>2</sup> au prix de 69 000 €.

Le CM décide de ne pas préempter sur ce dossier

### **3) Création d'un emploi d'accompagnement vers l'emploi (CA E)**

Il s'agit d'un contrat aidé de l'Etat proposé par le Conseil Général. Ce contrat s'ouvre à des personnes retirées de l'emploi depuis un certain temps : nous sommes dans le domaine du Social.

Dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires et tout ce qui concerne l'école, la commune va créer un emploi pour renforcer les effectifs, qui aura pour but d'aider à la cantine avec le temps entre midi et 14 H, la garderie du soir du lundi, mardi et jeudi à partir de 16 H, + le vendredi à partir de 14 H, ainsi que les activités au niveau de l'entretien de l'école (maternelle et primaire) et de la mairie.

Ce contrat sera valable 6 mois avec 24 H/semaine, à annualiser et renouvelable une fois.

Le Conseil Général nous fera des propositions, puis la commune se chargera des entretiens et du choix de la personne.

Coût du CAE : la **commune est aidée à 95 %**.

### **4) Comptabilité : décision modificative (pour mobilier école commandé à Souvignet)**

F MILLET prend la parole.

L'ouverture de la 7<sup>ème</sup> classe a entraîné l'achat de mobilier : 5 tables et un tableau ont été commandés à l'entreprise Souvignet, pour un montant de 826,14 € TTC. Cet achat n'étant pas prévu au budget, F MILLET propose de prélever 850 € sur les dépenses imprévues. C'est une nouvelle opération en section d'investissement (pour inscrire une somme en section d'investissement, il faut qu'elle ait un caractère de durabilité).

Le CM est d'accord à l'unanimité pour cette décision modificative.

### **5) Demande de subvention pour rénovation de la fresque de la chapelle**

Reportée au prochain CM.

### **6) Adhésion au Service d'Assistance à la Gestion Energétique du SIEL (SAGE)**

Ce contrat d'une durée de 6 ans garantit à la commune un suivi des consommations des bâtiments communaux, ainsi que de conseils.

La commune ayant signé ce contrat en 2008, il est donc renouvelable en 2014.

Le tarif était de 450 €/an en 2008. Il est passé à 975 €/an en 2014.

Ne trouvant pas d'explication à une telle hausse, le CM se pose la question de savoir si la commune renouvelle ce contrat, propose de mettre ce dossier de côté et demander la raison de cette différence de tarif pour des prestations identiques. La décision sera donc prise ultérieurement.

#### **7) Demandes de subventions (OGEC Ecole Ste Anne, Assoc. Twirling et Forez Ukraine**

F MILLET prend la parole et fait part des trois demandes de subvention :

- Courrier reçu de l'OGEC de l'école Sainte-Anne de SOLEYMIEUX (un enfant de la commune est scolarisé dans cet établissement). La commission Finances a décidé de ne pas donner suite à cette demande. Le CM est d'accord à l'unanimité pour suivre cette décision.
- Courrier reçu de l'association Du Forez à l'Ukraine (une famille de la commune a accueilli un enfant ukrainien en 2013). Compte tenu du fait que la commune met la salle des associations à disposition gracieusement, le CM décide à l'unanimité de ne pas subventionner.
- Courrier reçu de l'association Twirling Bâton concernant de nombreux déplacements : le CM demande les factures de transport et reporte son avis sur une éventuelle subvention.

#### **8) Information et avis du conseil sur les transferts des pouvoirs de police spéciale des maires aux présidents d'EPCI à fiscalité propre**

JM CHATAIN rappelle que sur une commune, le maire a des pouvoirs de police. Certains pouvoirs peuvent être transférés à la CALF. Une circulaire datée du 25 JUILLET 2014 donne la possibilité de transférer automatiquement des pouvoirs de police du maire auprès des présidents d'EPCI. Ces pouvoirs concernent la circulation et le stationnement des taxis ainsi que la police spéciale de l'habitant. JM CHATAIN n'est pas favorable et souhaite faire une opposition sur ces transferts. Le CM est d'accord à l'unanimité.

#### **9) Demande de la CALF : modalités de réservation de la salle des fêtes pour la 9<sup>ème</sup> rencontre débat jeunesse**

La CALF souhaite organiser une rencontre débat suivie d'un buffet, sur le thème « Engagement des jeunes dans votre commune » dans la salle des fêtes de St Georges et demande les modalités. Cette soirée se déroulera soit le jeudi 13 NOVEMBRE, soit le jeudi 20 NOVEMBRE 2014 de 18 H à 20 H 30. Le CM est d'accord pour mettre la salle des fêtes à disposition à titre gratuit.

#### **10) Plantation d'un arbre de « Laïcité » sur la commune : avis du conseil pour soutenir et participer à ce projet**

Suite au courrier reçu à la mairie émanant de l'association Solidarité Laïque concernant la plantation d'un « arbre de la laïcité », le CM décide de donner une suite favorable à cette demande 14 voix Pour et 1 abstention. Si la commune est retenue, la plantation s'effectuerait la semaine du 9 DECEMBRE prochain ; la

commission Animation s'en occupe. Une délibération sera prise pour donner notre accord.

#### **11) Information Sydemer – filière et recherche de site(s)**

Le Sydemer est un syndicat qui s'occupe de tout ce qui concerne le traitement des ordures ménagères dont le site est situé à ROCHE LA MOLIERE. Ce dernier arrivant en fin de vie, le syndicat recherche de nouveau(x) site(s) tant pour le traitement que pour l'enfouissement. La commune sera associée à ce choix.

#### **12) Information du conseil général subvention au titre des amendes de police**

Le produit des amendes de police est de 960 466 € en 2014 (il était de 727 597 € en 2013). La commune a obtenu des subventions au titre des amendes de police pour les travaux effectués aux Royats.

#### **13) Information du conseil général, ingénierie territoriale : expérimentation d'une assistance technique pour les communes rurales en matière de voirie**

Pour les petites communes qui n'ont pas de moyens techniques, le conseil général mettrait à disposition une assistance technique en matière de voirie.

#### **14) Comptes-rendus de diverses commissions communales et CALF**

- JM CHATAIN, B RIVOLLIER, JF TAILLANDIER et F MILLET ont rencontré, à leur demande, des membres du conseil général de la Loire : Mme JAOUEN et Mrs VRAY et PAULET, dans le cadre du projet COCA. Les travaux du centre bourg et des Royats étant terminés, reste la partie haute et étroite du bourg qui pose problème. Un CM exceptionnel aura lieu avant JUILLET 2015 (date butoir pour dépôt de demande de subvention dans le cadre du projet COCA) afin de réfléchir et se prononcer sur ce sujet.
- La rentrée scolaire s'est bien passée avec 168 élèves inscrits avant les vacances. Au final, ils sont 163 (5 départs pendant l'été) répartis dans les 7 classes. A rappeler que le seuil pour l'ouverture de la septième classe est de 168 élèves ; le point sera fait en MARS 2015 pour savoir si la septième sera maintenue.
- PLU : l'arrêté pour l'enquête publique est pris. Elle aura lieu du 29 SEPTEMBRE au 28 OCTOBRE 2014. Un commissaire enquêteur a été désigné par le tribunal administratif, il s'agit de Mr Jacques FOURT qui assurera 4 permanences d'une durée de 3 heures chacune, sans RDV.
- Journées de l'environnement : Elles auront lieu le vendredi 3 OCTOBRE (matin) avec les enfants de l'école, et le dimanche matin 5 OCTOBRE -sous forme de marche- RDV à 9 H à la salle des fêtes. Les élus espèrent la participation d'une bonne partie de la population.
- Association des Elus du Canton : son président est Jean-Louis JAYOL maire de SOLEYMIEUX. Un élu par commune assiste aux réunions (JP GACHET pour St GEORGES). Cette association a pour but de mieux se connaître au niveau de toutes les communes du canton. Un repas est prévu en MARS 2015.

La remise des prix du fleurissement aura lieu le vendredi 24 OCTOBRE à 18 H 30 à la mairie. La présence d'un maximum de conseillers serait souhaitée.

PROCHAIN CM : MARDI 7 OCTOBRE 2014 A 20 H.